

## communiqué de presse

Paris, le 9 mars 2022

### Résultats annuels 2021

#### Résultat net positif en 2021 confortant la solidité financière du Groupe au service de sa mission sociale

- Chiffre d'affaires de 6,2 Mds€, en progression de 5% par rapport à 2020
- Résultat net positif de 222 M€
- Fonds propres solides de 8,2 Mds€ assurant la pérennité d'un modèle à but non lucratif
- Ratio de solvabilité<sup>1</sup> : 210%

**Thomas Saunier**, Directeur Général déclare : « Malakoff Humanis réalise une bonne année 2021, avec un résultat positif et le renforcement de ses fonds propres. Dans un environnement volatil et incertain, notre mission première, la protection, retrouve toute sa force. Notre modèle paritaire, mutualiste à but non lucratif démontre toute sa modernité. Notre position de leader sur nos marchés nous confère un rôle d'exemplarité et nous engage à innover : dans nos produits et services pour apporter plus de valeur ajoutée à nos clients ; dans la technologie pour enrichir et simplifier l'expérience de nos clients. Investisseur responsable, nous développons une approche ESG de nos investissements, dans une recherche d'impact et de contribution positive aux enjeux sociétaux et environnementaux. Notre modèle est solide, il est pérenne et répond aux enjeux de nos sociétés avec un juste équilibre entre rentabilité et redistribution. »



<sup>1</sup> Normes Solvabilité 2

## Exercice 2021 : poursuite des actions de solidarité

En 2021, le Groupe a poursuivi son dispositif de solidarité mis en œuvre durant la crise. Dans un environnement volatil et incertain tout au long de l'exercice marqué par plusieurs vagues de la pandémie, le Groupe a maintenu son engagement auprès de ses clients (particuliers ou entreprises) et de ses allocataires à travers :

- La prise en charge des **consultations psychologiques** non remboursées par l'Assurance maladie : ce dispositif a permis la prise en charge de 280 000 consultations de psychologues pour 100 000 assurés en 2021. L'opération a représenté un coût global de 17 millions d'euros pour Malakoff Humanis.
- Des **aides à la cotisation** pour les adhérents à la Mutuelle Malakoff Humanis qui rencontrent des difficultés financières.

Par ailleurs, le Groupe a consacré, en 2021, 180 M€ (soit 20 M€ de plus que le budget annuel récurrent) à ses missions **d'Action sociale** Assurance d'une part, et Retraite Complémentaire pour le compte de l'Agirc Arrco d'autre part, notamment sur les problématiques du handicap, du cancer, de l'aide aux aidants et du bien-vieillir.

## Résultat 2021 positif qui conforte la solidité financière du Groupe

En 2021, Malakoff Humanis affiche un chiffre d'affaires de 6,2 Mds€, en progression de 5%, dont 2,8 Mds€ en santé collective et 1,9 Md€ en prévoyance collective. La croissance du chiffre d'affaires résulte notamment de l'intégration d'Axéria Prévoyance, qui renforce le Groupe dans la santé et la prévoyance individuelles.

**Le résultat** net du Groupe après impôts s'établit à 222 millions d'euros.

A fin 2021, **les fonds propres** atteignent 8,2 Mds€ (en Tier 1, ils s'élèvent à 7,9 Mds€) pour un ratio de solvabilité de 210% avec très peu d'émission de dette. Cette solidité financière du Groupe est un gage de sa pérennité, au service de ses assurés et de ses allocataires.

Le Groupe a ainsi maintenu un **taux de redistribution élevé** pour ses assurés à **82,9%**. Il a également décidé de geler les tarifs des contrats santé individuels pour 85% de ses clients, essentiellement des personnes âgées. Tout ceci dans un contexte marqué par :

- La progression importante des dépenses de santé en 2021 (+ 6 % sur le portefeuille du Groupe en collectif et + 10% en individuel, vs 2019). Cette tendance est portée par des reports de consommation de 2020, une forte augmentation sur les postes médecine douce, et un effet très significatif du 100 % santé sur certains postes (dentaire, audiologie).
- La hausse des arrêts de travail, liée notamment au vieillissement de la population active, et amplifiée par la crise.

Dans le même temps, le Groupe a poursuivi l'amélioration de son efficacité opérationnelle et la réduction de ses coûts. Ce qui se traduit par une **baisse des frais généraux de près de 35 millions d'euros**, passant de 746 M€ en 2020 à 711 M€ en 2021 à isopérimètre.

**La contribution financière** s'élève à 277 M€ grâce à la bonne gestion d'actifs du Groupe dans un contexte de marché favorable.

Malakoff Humanis redéfinit par ailleurs son modèle d'allocation d'actifs avec une stratégie **d'investissement responsable** en cohérence avec sa politique RSE. Ainsi, le Groupe entend être présent sur le volet social, exemplaire dans le respect des exigences environnementales et la gouvernance, et en adaptation continue face à la montée de ces exigences. Cette stratégie sera déclinée sur toutes les classes d'actifs couvertes.

## La retraite complémentaire

Malakoff Humanis représente 40 % de la retraite complémentaire Agirc Arrco. Pour la troisième année consécutive, Malakoff Humanis est en avance sur le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2019-2022 fixé par l'Agirc Arrco, avec une diminution de 24% des frais de gestion en trois ans (111 M€).

Cette gestion rigoureuse des frais s'est accompagnée d'une **nouvelle amélioration de la qualité de services** : efficacité du recouvrement, optimisation du traitement des demandes de rectification, optimisation des délais de traitement des dossiers, garantie de la continuité des ressources.

A travers son **Action sociale Retraite**, le Groupe poursuit par ailleurs la mise en œuvre de ses actions en lien avec les axes prioritaires définis par l'Agirc-Arrco : agir pour le bien vieillir - notamment à travers son soutien au Service Civique Solidarité Séniors -, soutenir et accompagner les proches aidants, accompagner l'avancée en âge en perte d'autonomie.

## Perspectives 2022

En 2022, le Groupe a pour ambition de renforcer sa présence sur le marché de **l'Épargne**. Malakoff Humanis compte multiplier par dix son chiffre d'affaires en épargne retraite à horizon 2030. Cette ambition s'appuie sur des investissements significatifs dans un nouveau système d'information, un renforcement de la force de vente, et la signature prochaine d'un partenariat avec **Sienna Investment Management**. Ce partenariat stratégique de long terme va permettre au Groupe de renforcer ses compétences en particulier dans le domaine des investissements socialement responsables.

En 2022, Malakoff Humanis souhaite poursuivre la structuration de sa **politique RSE** pour renforcer son impact auprès de ses clients, de ses collaborateurs et de la société. Le Groupe affiche une feuille de route déclinée autour de quatre enjeux :

- Un enjeu social : permettre à ses clients entreprise de développer leur performance sociale, et aux assurés et retraités d'augmenter leur qualité de vie ;
- Un enjeu sociétal : développer son impact sur 4 axes d'engagement : le handicap, le cancer, l'aide aux aidants et le bien-vieillir ;
- Un enjeu de transparence et d'éthique adressé dans tous ses domaines d'activités et toutes ses actions ;
- Un enjeu environnemental : à travers notamment une politique d'investissement et de gestion d'actifs qui permette à ses clients d'être acteur de la transition environnementale.

Par ailleurs, dans la poursuite de son contrat social, Malakoff Humanis renforce sa **politique de rémunération** en 2022. Le Groupe a notamment décidé de mettre en place un salaire minimum annuel de 24 600 € brut, soit plus de 20% supérieur au Smic annuel. Fin 2021, le Groupe avait également attribué à l'ensemble des salariés deux primes : une prime Macron à hauteur de 1000 euros, et une prime Pouvoir d'achat à hauteur de 100 euros. Ces mesures s'inscrivent dans la continuité de la politique salariale du Groupe qui consacre, sur les trois derniers exercices, 2,3% en moyenne annuellement de sa masse salariale de référence aux augmentations de salaire collectives et individuelles. En 2022, l'enveloppe consacrée aux mesures salariales atteindra près de 3%.

Enfin, 2022 marquera l'aboutissement du Projet d'entreprise **Engagement 2022**, lancé à la création de Malakoff Humanis, **et la définition de nouvelles ambitions pour le Groupe** dans un contexte où plus que jamais ses clients, ses collaborateurs et la société ont besoin de protection sociale.

**Contacts Presse :**

**MALAKOFF HUMANIS**

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

[elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com](mailto:elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com)

**IMAGE 7**

Isabelle de Segonzac : +33 6 89 87 61 39

[isegonzac@image7.fr](mailto:isegonzac@image7.fr)

Franck Pasquier : +33 6 73 62 57 99

[fpasquier@image7.fr](mailto:fpasquier@image7.fr)

**À propos de Malakoff Humanis** (Chiffres au 31/12/2021)

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,2 Mds d'€ de fonds propres, plus de 400 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 38,6 Mds€ d'allocations à plus de 6 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de près de 600 000 entreprises et 6,5 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160M d'€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

[www.malakoffhumanis.com](http://www.malakoffhumanis.com)

 [@MalakoffHumanis](https://twitter.com/MalakoffHumanis)